

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 5 JUILLET 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 18 juin 2018 s'est réuni le jeudi 5 juillet 2018 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS : M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE (*présent jusqu'au point 33 puis pouvoir à M. RODRIGUEZ*), M. Gilles BATTAIL, M. Alain BERNHEIM, M. Eric BONNOMET, M. Claude BOURQUARD, M. Noël BOURSIN (*présent jusqu'au point 27 puis pouvoir à Mme WOJEIK*), Mme Josette CHABANE, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (*présente du point 7 à 32, pouvoir à M. WALKER*), Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Francis GALLOY, Monsieur Gilles GATTEAU, M. Christian GENET (*présent jusqu'au point 33 puis pouvoir à M. VOGEL*), M. Dominique GERVAIS, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS (*présent à partir du point 6*), M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, Mme Josette MEUNIER, M. Gérard MILLET, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN (*présente du point 15 à 23*), Mme Sylvia ORDIONI, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Alain TAFFOUREAU, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER (*présente à partir du point 14*), M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK (*présente à partir du point 9*)

SUPPLEANTS:

M. Christian METIER suppléant de M. Willy DELPORTE (*présent du point 1 à 32*)

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Nicolas ALIX a donné pouvoir à Mme DAUVERGNE-JOVIN (*du point 7 à 32*), Mme Farida ATIGUI a donné pouvoir à M. Thomas GUYARD, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, M. Slimane BOUKLOUCHE a donné pouvoir à Mme Anne MORIN (*du point 15 à 23*), Mme Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Mme Marie-Rose RAVIER, Mme Anne GRAVIERE a donné pouvoir à M. Jérôme GUYARD, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN, M. Dominique MARC a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, M. Henri MELLIER a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK, M. Jean-Pierre MITGERE a donné pouvoir à M. Eric BONNOMET, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Ségolène DURAND, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO, Mme Françoise PERREAU a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, Mme Jocelyne VERNON a donné pouvoir à M. Franck VERNIN

ABSENTS EXCUSES : Mme Josette ANTIGNAC, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, M. Fabien FOSSE, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, M. Mourad SALAH, M. Marc SAVINO, M. Pierre YVROUD

SECRETARE DE SEANCE : Mme Sylvia ORDIONI





Le Conseil Communautaire a :

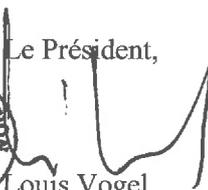
1. désigné Madame Sylvia Ordioni en qualité de Secrétaire de Séance
 2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 28 mai 2018
 3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 21 juin 2018
 4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée
 5. à l'unanimité, avec 46 Pour et 12 Abstentions, décidé d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal 2018
 6. à l'unanimité, avec 52 Pour et 7 Abstentions, décidé d'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe assainissement 2018
 7. à la majorité, avec 51 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, décidé de réviser les autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements des AP/CP
 8. à l'unanimité, avec 59 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué un fonds de concours à la commune de Rubelles d'un montant de 10 000 € concernant l'aménagement d'un musée de la faïence
 9. à l'unanimité, avec 61 Pour, attribué les subventions 2018 aux associations mettant en œuvre des actions dans le domaine de l'éducation
 10. à l'unanimité, avec 59 Pour et 2 ne participent pas au vote, attribué une subvention de 4 500 € au collège les Capucins et 4 500 € au collège Chopin pour le poste d'un médiateur scolaire
 11. à l'unanimité, avec 60 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué une subvention de 16 000 € au collège les Capucins
 12. à l'unanimité, avec 59 Pour et 2 ne participent pas au vote, attribué une subvention de 2 000 € au collège Brossolette
 13. à l'unanimité, avec 60 Pour et 1 Abstention, attribué une subvention de 7 000 € au lycée Léonard de Vinci
- Le Conseil Communautaire décide de reporter la délibération n° 14 concernant l'attribution d'une subvention à l'association Your Store Project Academy
15. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 Abstentions, attribué une subvention au titre de l'année 2018 à l'association CIDFF 91 (Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles de l'Essonne) pour un montant de 4.500€
- Une motion concernant la Société Publique Locale (SPL) Melun Val de Seine Aménagement est présentée par Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon et Lionel Walker. A la majorité, avec 6 Pour, 40 Contre, 13 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, la motion est rejetée.
16. à la majorité, avec 56 Pour, 6 Contre, 1 Abstention et 1 ne participe pas au vote, émit un avis favorable à la cession de terrains, situés ZAC du Tertre de Montereau, à la SPL Melun Val de Seine Aménagement
 17. à la majorité, avec 58 Pour, 1 Contre et 5 Abstentions, approuvé le programme des équipements publics qui seront réalisés dans la ZAC du Tertre de Montereau à Montereau-sur-le-Jard
 18. à l'unanimité, avec 64 Pour, émit un avis favorable à la cession d'un terrain situé au Parc d'activités « Les Prés d'Andy » à Saint-Germain-Laxis pour un total de 135 650 € HT

19. désigné Monsieur Christian Genet en qualité d'administrateur de la SPL au sein du Conseil d'Administration de la société
20. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé le projet de protocole de partenariat avec la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux qui est mis en place dans le cadre de l'élaboration d'un « Plan de paysage » Vallée de l'Almont, Ancoeuil et Ancoeur
21. à l'unanimité, avec 64 Pour, décidé de verser aux communes de Melun, Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Saint Fargeau-Ponthierry les fonds de concours 2018 participant aux charges de centralité des piscines et de certains équipements culturels
22. à l'unanimité, avec 64 Pour, attribué les subventions aux associations dont les athlètes individuels de haut niveau sont classés sur les listes ministérielles
23. à l'unanimité, avec 64 Pour, autorisé le Président à signer le contrat d'objectifs avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2021
24. à l'unanimité, avec 63 Pour, approuvé la demande de retrait partiel de Cœur d'Essonne Agglomération du SIARCE pour la compétence « Distribution de l'eau potable »
25. à l'unanimité, avec 63 Pour, approuvé la demande d'adhésion formulée par la commune de Marolles-en-Hurepoix au SIARCE pour la compétence Réseaux secs
26. à l'unanimité, avec 63 Pour, adopté les modifications des statuts du SIARCE
27. à l'unanimité, avec 63 Pour, adopté le schéma directeur des liaisons douces actualisé de la CAMVS
28. à l'unanimité, avec 63 Pour, pris acte du projet de développement d'un service public de location de vélo à l'échelle de la région et donne un avis favorable pour la prise en compte de la CAMVS, dans l'étude du déploiement de ce service
29. à l'unanimité, avec 57 Pour et 6 Abstentions, approuvé le projet de rapport relatif aux actions menées en matière de politique de la ville en 2017 par la CAMVS
30. à l'unanimité, avec 58 Pour et 5 Abstentions, approuvé le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique concernant l'opération de restauration immobilière du centre-ville de Melun
31. à l'unanimité, avec 61 Pour et 2 Abstentions, approuvé le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)
32. à l'unanimité, avec 58 Pour et 5 Abstentions, décidé l'achat d'une action d'une valeur de dix centimes d'euro au capital de la S.A. LOGISTART filiale du Groupe Polylogis et désigne Monsieur Dominique Gervais en qualité de représentant de la CAMVS aux assemblées générales de la S.A. Logistart,
- A la majorité, avec 37 Pour, 7 Contre et 16 Abstentions, l'amendement proposé par la Ville de Vaux-le-Pénil portant sur la délibération « Création de postes de la filière police municipale » est accepté
33. à la majorité, avec 40 Pour, 5 Contre et 15 Abstentions, décide la création de 5 postes de la filière police municipale dans le cadre de la création du service de police intercommunale des transports
34. à la majorité, avec 42 Pour, 4 Contre et 14 Abstentions, attribué le régime indemnitaire de la police municipale aux 5 emplois créés

Un vœu concernant la procédure judiciaire en cours dite de « l'incinérateur de Vaux le Pénil » est présenté par Nicolas Alix, Farida Atigui, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, Thomas Guyard, François Kalfon, Patricia Rouchon et Lionel Walker. A la majorité, avec 9 Pour, 39 Contre, 9 Abstentions et 3 ne participent pas au vote, le vœu est rejeté.

La séance est levée à 0h55

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

 Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun